



R-EXE-TES-148

Ligue du Droit International des Femmes
6 place Saint-Germain des Près
75006 Paris

Paris, le 19 juillet 2019

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Le 23 juin dernier votre lettre ouverte attirait notre attention sur la participation des femmes aux compétitions sportives internationales, et plus particulièrement sur la situation de l'Iran et de l'Arabie Saoudite.

S'il est de la responsabilité du Comité International Olympique (CIO) de sélectionner les pays pouvant participer aux Jeux Olympiques et de définir les conditions de participation des athlètes pendant la compétition, l'égalité entre les sexes et le développement de la pratique sportive féminine est une des préoccupations majeures du CIO.

Ces principes sont rappelés au point 4 des principes fondamentaux de la Charte Olympique - « *Chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte* » - ainsi qu'au point 6 « *La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Charte olympique doit être assurée sans discrimination d'aucune sorte, notamment en raison de la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.* » Outre la charte Olympique, le CIO a choisi de faire de l'égalité des sexes une de ses priorités en l'inscrivant dans l'Agenda 2020 (Recommandation 11).

Aussi, bien que nous ne puissions nous satisfaire de la situation dénoncée dans votre lettre, le CIO œuvre pour encourager l'ensemble des pays à développer le sport féminin et à donner la possibilité à toutes les athlètes féminines de participer aux épreuves des Jeux, en dehors de toutes considérations extra-sportives conformément au principe de neutralité politique inscrit dans la Charte Olympique.

Depuis le début du projet, nous partageons pleinement cette ambition et souhaitons que les Jeux de Paris 2024 soient à la fois irréprochables sur ce sujet, tout en contribuant pleinement au développement de la pratique sportive des femmes partout dans le monde.

Soyez assurées de notre pleine conscience de la situation et de l'attention particulière portée aux évolutions.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

Tony ESTANGUET
Président